



21170

Département de la Côte d'Or

Nombre de membres au CM : 15

En exercice : 15

Qui ont délibéré : 15

Date de la convocation :

16/11/2022

Date d'affichage :

16/11/2022

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE SAINT-USAGE

Séance du 24 novembre 2022

L'an deux vingt-deux, le 24 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Valérie HOSTALIER, Maire

Présents : Mesdames HOSTALIER Valérie, LABELLE Aurélie, CARTIER Marie-Laure, CONSTANTIN Martine, HUMBLOT Valérie, IMBERT Stéphanie, et Messieurs ERTUGRUL Ali, BOULAHYA Rachid, CAKIR, Suayib, MATHELIN Jean, POILLOT Jérémy, GANEE Roger,

Procuration : Monsieur IMBERT Alain donne procuration à Madame CONSTANTIN Martine, Madame AUSSENAC Laurie donne procuration à Monsieur MATHELIN Jean, Madame MARTZLOFF Laetitia donne procuration à Madame Valérie HOSTALIER

Absent(s)-excusé(s) : /

Absent(s)-non excusé(s) : /

Secrétaire de séance : Madame LABELLE Aurélie

Président de séance : Madame HOSTALIER Valérie

Objet de la délibération : N° 2022-067 – Demande de subvention à la campagne 2023 de la DETR – Projet Aménagement sécuritaire des entrées de village

La commune a un projet de réaliser un aménagement sécuritaire des entrées du village par une entreprise après expertise des services du département ICO. Les habitants de la Commune se plaignent de la vitesse excessive au niveau de son agglomération ainsi qu'un manque de sécurité flagrant aux entrées du village ;

Dans le cadre de son programme de voirie 2023, la Mairie de Saint-Usage envisage de modifier et d'embellir les entrées du village avec la modification du marquage au sol, déplacement de panneau de signalisation, installation de plots et bordures réfléchissantes ;

La commune a sollicité une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Côte d'Or, le 07 avril 2022 de 12 556.20 € dans le cadre de l'appel à projet voirie et de 6250 € dans le cadre de l'appel à projet amende de police. La commune souhaite également solliciter les services de l'Etat pour la même demande dans le cadre de la campagne DETR 2023 ;

Le plan de financement est le suivant :

Financements publics concernés		Montant de la dépense éligible à la DETR ou DSIL	Pourcentage	Montant du financement
DETR	■ sollicité	41854,00 €	25 %	10 463.50 €
Conseil départemental Appel à projet voirie	■ sollicité □ attribué	41854,00 €	30 %	12 556.20 €
Conseil départemental CD 21 - Amende de Police	■ sollicité □ attribué	25000,00 €	25 %	6 250 €

AUTOFINANCEMENT MAÎTRE D'OUVRAGE	o emprunt ■ fonds propres	41854,00 €	20%	12 584,30 €
TOTAL DES FINANCEMENTS PUBLICS		41854,00 €	100%	41 854,00 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité

Article 1 : D'approuver le projet d'aménagement sécuritaire des entrées de village pour un montant de 41 854 € HT

Article 2 : de solliciter le concours des services de l'Etat dans le cadre de la campagne DETR 2022

Article 3 : Les dépenses seront inscrites à la section investissement du budget de la commune

Article 4 : S'engage à ne pas commencer les travaux avant l'attribution de la subvention.

Nombre de voix pour	15	Abstentions	0
Nombre de voix contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Le Maire



Valérie HOSTALIER